

236. Le montant des droits de douane a été le plus fort qui n'ait jamais été perçu depuis la Confédération, et excédait de 169 par cent celui de 1868, quoique le montant par tête n'indique qu'une augmentation de 79 par cent. Il y a encore eu une augmentation de 100 pour cent dans les droits de douane perçus sur les exportations. Augmentation des droits perçus.

237. Il y a eu une augmentation de \$6,826,347 dans les marchandises entrées pour la consommation comparée avec l'année précédente, et une augmentation de \$10,070,753 comparée avec 1886. La valeur de ces importations par tête, en 1887, était de \$21.67, de \$20.68 en 1888, et de \$21.61 en 1889, soit une augmentation de 93 centins. La valeur des marchandises semblables était de \$11.40 aux Etats-Unis, en 1889, soit \$10.21 par tête de moins qu'en Canada. Valeur comparative des marchandises entrées pour la consommation.

238. Le commerce des Etats-Unis n'est excédé que par trois pays du globe et est en conséquence beaucoup plus considérable que celui du Canada; mais en égard à la population, le commerce de la Puissance est en avant de celui des Etats-Unis comme on le verra par le tableau suivant :—

COMMERCE DU CANADA ET DES ETATS-UNIS, PER CAPITA, 1889.

PAYS.	Importations.	Exportations.	Commerce total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Canada.....	22 70	17 57	40 27
Etats-Unis....	11 46	11 44	22 88
Excédant par tête en faveur du Canada.....	11 24	6 13	17 39

239. Un résumé comparatif de la valeur des principaux articles importés durant les trois dernières années se trouve dans le tableau suivant; les effets sujets aux droits de douane sont distingués de ceux qui en sont exempts :— Résumé des importations, 1887, 1888 et 1889.